

Un accord agricole avec l'UE pour soutenir la branche

Le secteur agro-alimentaire suisse est fortement protégé. L'accord de libre-échange conclu avec la CE en 1972 et d'autres accords similaires, notamment les Bilatérales I et II, ont certes réduit cette protection, mais d'importantes restrictions subsistent. Durant cette période, la branche s'est concentrée principalement sur le marché suisse en omettant d'observer ce qui se passait sur les marchés étrangers voisins. La douce chaleur des étables protégées par les frontières est, toutefois, trompeuse. Il faut dire que la branche, ou du moins certaines de ses composantes, a oublié de faire des efforts en faveur des exportations quand il le fallait; c'est pour cela qu'elle réagit par la défensive et perd constamment des parts de marché.



Jürg Niklaus
Secrétaire général de la Communauté d'intérêts pour le secteur agro-alimentaire suisse (CISA), Zurich

Le fait que certains secteurs du marché sont ouverts et d'autres fermés provoque une distorsion des échanges et de la concurrence qui est source de problèmes. En maints endroits, on ne se concentre pas suffisamment sur ses compétences spécifiques. La faiblesse de notre marché n'autorise que de modestes économies d'échelle. Il en résulte des prix élevés, alors que c'est justement en période de refroidissement conjoncturel que les consommateurs sont les plus sensibles à cet argument.

L'ouverture des marchés de marchandises progresse

Pendant ce temps, le monde ne s'est pas arrêté de tourner. Les initiatives bilatérales et multilatérales font progresser la libéralisation, qui ne s'attarde pas au chevet de l'agriculture suisse. Notre industrie d'exportation est tributaire de l'accès non-discriminatoire aux marchés étrangers et les pays destinataires ne s'ouvriront que si, en contrepartie, la Suisse réduit ses protections aux frontières.

Les négociations en vue d'un accord agricole avec l'UE progressent. Celui-ci inclura l'ensemble de la chaîne de valeur ajoutée, qui va «de la fourche à la fourchette». Tous les obstacles tarifaires et non-tarifaires au commerce doivent être éliminés. Pour qu'il puisse jouer avec les mêmes cartes que ses concurrents européens, le secteur agro-alimentaire indigène a besoin de mesures d'accompagnement. L'accord lui offrira un espace de développement. La branche pourra se concentrer davantage sur ses forces et s'imposer sur les autres marchés. Enfin et surtout, l'agriculture en profitera puisqu'elle dépend de partenaires solides. En effet, sans industrie alimentaire, il n'y a pas d'agriculture productive en Suisse. Les consommateurs étrangers profiteront de produits de haute qualité et les suisses d'une offre plus étendue et d'un meilleur pouvoir d'achat. Le moment est favorable parce que les produits agricoles ont le vent en poupe, surtout ceux de qualité supérieure. Pour occuper les créneaux intéressants, il faut agir immédiatement; attendre plus longtemps pourrait s'avérer fatal. Un bon accord de libre-échange agricole et des mesures d'accompagnement adéquates offriront de

nouvelles perspectives au secteur agro-alimentaire.

Des scénarios d'ouverture moins intéressants

D'autres scénarios d'ouverture, tels que la conclusion du cycle de Doha, sont moins intéressants pour la branche. Ce dernier mènerait à la réduction des droits de douane dans l'agriculture sans pour autant alléger les coûts. L'industrie alimentaire serait fortement touchée parce que les mécanismes de promotion des exportations destinés à compenser le manque de matières premières seraient remis en question. En même temps, les exportations de l'industrie alimentaire seraient entravées par des obstacles au commerce non-tarifaires. Si ce scénario était appliqué, la compétitivité de la branche serait fortement compromise. Ce phénomène concerne aussi la libéralisation d'autres segments de marché comme le propose l'Union suisse des paysans. Certes, on pourrait ouvrir les marchés là où les exportations suisses sont fortes et les secteurs qui ne sont pas concurrentiels pourraient continuer à se protéger. Cette méthode ferait que les secteurs exposés à la concurrence européenne devraient se procurer leurs produits en amont sur des marchés qui restent protégés, ce qui entraînerait inévitablement une distorsion néfaste des échanges et de la concurrence. Mis à part le fait qu'il faudrait trouver des partenaires intéressés à ces «ouvertures partielles», aucun de ces scénarios n'offrirait de perspectives. La branche a donc intérêt à s'engager rapidement en faveur d'un accord agricole intégral avec l'UE et de mesures d'accompagnement favorables. ■

Encadré 1

Informations sur la Cisa

La Communauté d'intérêts pour le secteur agro-alimentaire suisse (Cisa) est une vaste plateforme de 13 entreprises et de 15 organisations approuvant le principe des négociations en vue de la conclusion d'un accord de libre-échange agricole entre la Suisse et l'UE. Les membres de la Cisa se prononceront de manière indépendante pour ou contre l'accord de libre-échange agricole lorsque le paquet global, composé de l'accord et des mesures d'accompagnement, sera prêt.